

Book Reviews

Gadrey, Jean et Aurore Lalucq. 2015. *Faut-il donner un prix à la nature?* Paris: Les petits matins et Institut Veblen, 121p. ISBN : 9782363831552; €10.

Revu par Antoine Verret-Hamelin Email: [antoine.verret-hamelin.1 "at" ulaval.ca](mailto:antoine.verret-hamelin.1@ulaval.ca)

Depuis la publication de l'article innovant de Robert Costanza *et al.* en 1997, les économistes écologiques se sont attelés à la tâche d'attribuer un prix à l'ensemble des « services écosystémiques » afin de leur donner une visibilité économique. Cependant, ces tentatives demeurent partielles et imparfaites. Dans leur excellent livre *Faut-il donner un prix à la nature?*, Jean Gadrey et Aurore Lalucq se sont attelés à la tâche d'évaluer ces nombreuses tentatives de monétarisation de la nature, mais de manière à rendre le débat accessible aux non-spécialistes. Au passage, les auteurs parviennent à tracer le pont entre l'économie écologique et l'écologie politique, cela en défendant – brièvement – une thèse proprement politique concernant les outils de protection du patrimoine naturel.

L'ouvrage de Gadrey et Lalucq est le second opus de la nouvelle collection « Politiques de la transition » aux éditions *Les petits matins*, en collaboration avec *l'Institut Veblen pour les réformes économiques*. Ce livre offre une entrée en matière lucide aux débats de l'économie écologique et en fait bien ressortir les enjeux normatifs sous-jacents, tels que l'opposition entre durabilité forte et faible, l'actualisation sociale, etc. Pour appuyer leur réflexion sur des cas réels, les auteurs ont inclus dans leur livre quatre chapitres consacrés à l'analyse de huit études de cas : la valorisation économique des chauve-souris comme pesticides et des Catskills comme zones humides (p.69-73); le rapport Stern et le PIB vert (p.75-80); l'approche par le *care* (référant à la fois à l'expression anglaise « prendre soin » et à l'acronyme français pour *comptabilité adaptée au renouvellement de l'environnement*) et le marché du soufre (p.81-85); la taxe sur les poids lourds et le marché du carbone en Suède (p.87-92).

L'analyse des auteurs a le mérite d'être équilibrée. Par exemple, après un premier chapitre qui présente l'enjeu de la monétarisation de la nature comme s'inscrivant dans une mouvance idéologique plutôt néolibérale – insistant sur les solutions marchandes au détriment des solutions politique, misant sur la privatisation, etc. – les auteurs enchaînent avec un second chapitre affirmant la pertinence d'attribuer, quand c'est possible, un prix à la nature pour en assurer la protection. Dans ce second chapitre, Gadrey et Lalucq insistent sur la distinction entre le prix, la valeur et le marché, trois notions conceptuellement distinctes: tandis que l'on peut attribuer un prix à un bien naturel sans qu'il soit fixé par le marché, ce prix est loin d'être exhaustif de la valeur du bien en question. Ces nuances permettent donc aux auteurs d'affirmer que « la monnaie est en quelque sorte devenue un langage commun » (p.35), qui peut aider dans certains contextes à redonner aux biens environnementaux une certaine visibilité. Mais ce langage commun ne doit jouir d'aucun piédestal et nos institutions sociales et politiques « doivent être en mesure d'accueillir différents types de valeur, différents types de langage » (p.62).

Le reste du livre continue sur ce ton nuancé: les auteurs laissent la porte ouverte à la possibilité de monétariser la nature dans certaines circonstances, mais trois avertissements sont toujours lancés en parallèle : *primo*, les tentatives passées de monétarisation de la nature se sont soldées par des échecs ou, au mieux, par des résultats mitigés; *secundo*, pour être efficaces, les mesures de monétarisation de la nature doivent être insérées dans un cadre d'action plus large, misant entre autres sur l'éducation aux enjeux environnementaux; *tertio*, la réglementation est souvent préférable à la monétarisation. La première déception du lecteur est de rester sur sa faim concernant ce troisième avertissement : les auteurs ne saisissent pas l'occasion de développer plus en détail leur thèse concernant les avantages – et les limites – de la réglementation comparés à ceux de la monétarisation. Cette thèse, latente dans l'ensemble de l'ouvrage, est finalement développée dans un chapitre entier...de trois pages (p.97-99).

Ce laconisme est tout à fait regrettable étant donné l'originalité de la thèse. Comme l'a remarqué Clive Spash (2012, 2013), l'économie écologique est en quête de fondement. Cette discipline encore jeune ne s'est toujours pas unifiée autour d'un paradigme nouveau, cohérent et, surtout, distinct de l'économie orthodoxe. En effet, l'on peut considérer les tentatives d'attribution de prix à chacune des parcelles de l'environnement

comme une tentative de correction d'une défaillance de marché. Cet idéal du marché parfait est justement celui de la théorie néoclassique. Dans ce contexte d'incertitude paradigmatique pour l'écologie écologique, l'angle proprement politique de Gadrey et Lalucq est instructif et gagne à être discuté. Tandis que les promoteurs des paiements pour services écosystémiques (et autres mesures monétaires) insistent sur la prétendue « flexibilité » des mesures monétaires et marchandes, Gadrey et Lalucq favorisent les normes contraignantes, progressives, et édictées de façon démocratique. L'intérêt de cette approche est notamment de mettre en lumière les « asymétrie[s] de pouvoir » entre les citoyens et les experts, l'aspect idéologique de la monétarisation de la nature, ainsi que le nécessaire recours à des langages autres que monétaires (p.62). Mais cette discussion sera approfondie, espérons-le, dans un autre ouvrage.

La seconde déception concerne les absents notables d'un livre qui se veut synthétique. Parmi les figures de proue de l'économie écologique, l'on peut mentionner Nicholas Georgescu-Roegen, Herman Daly ou Tim Jackson, trois penseurs éclipsés par l'analyse de Gadrey et Lalucq. Ce ne sont pas seulement les piliers de la discipline qui sont passés sous silence, mais aussi les développements les plus récents et les plus prometteurs de la discipline, notamment l'évaluation délibérative (e.g. Dietz, Stern, and Dan 2009). Depuis quelques années, plusieurs chercheurs tentent de dépasser la simple évaluation contingente par une approche plutôt collégiale et discursive. Il est intéressant de noter que ces expérimentations coïncident avec le développement, en philosophie politique contemporaine, des théories délibératives de la démocratie (see Goodin 2008). Malheureusement, l'évaluation délibérative est évoquée un peu nonchalamment, sans jamais que les auteurs n'entrent dans le détail.

Troisième et dernière déception : la question de la substituabilité est traitée que de façon tangentielle tout au long de l'ouvrage. Et pourtant, il s'agit du nœud gordien au cœur du débat sur la monétarisation de la nature. Sitôt que vous mettez un prix sur un bien naturel, cela légitime le fait de le consommer si les bénéfices économiques anticipés surpassent la valeur monétaire du bien naturel. Si l'on estime la valeur d'une forêt à X, mais que la valeur d'un projet d'investissement immobilier qui exigerait une coupe à blanc est estimée à X+1, alors il semble parfaitement légitime d'opter pour le projet d'investissement. Et comme le notent sagement Gadrey et Lalucq, les prétendues « retombées économiques » des projets d'investissement sont souvent gonflées artificiellement par les discours idéologiques (p.62; 72; 103-104). Résultat: les biens naturels auxquels nous collons un prix ne peuvent faire le poids. Leur attacher un prix revient à concéder le droit de les consommer (p.56).

Au final, force est d'admettre que ces déceptions sont dues à une politique éditoriale tout à fait louable : rendre les débats académiques entourant la transition écologique accessibles et digestes pour les non-initiés. Pour ce travail de vulgarisation, nous ne pouvons que féliciter Jean Gadrey et Aurore Lalucq pour leur précieuse contribution.

References

- Costanza, R., R. d'Arge, R. de Groot, S. Farber, M. Grasso, B. Hannon, S. Naeem, K. Limburg, J. Paruelo, R.V. O'Neill, R. Raskin, P. Sutton, and M. van den Belt. 1997. The value of the world's ecosystem services and natural capital. *Nature* 387: 253-260 (reprinted in 1998, *Ecological Economics* 25(1): 3–15).
- Dietz, T., P.C. Stern and A. Dan. 2009. How deliberation affects stated willingness to pay for mitigation of carbon dioxide emissions: an experiment. *Land Economics* 85(2): 329–347.
- Goodin, R.E. 2008. *Innovating democracy: democratic theory and practice after the deliberative turn*. Oxford; New York: Oxford University Press.
- Spash, C.L. 2012. [New foundations for ecological economics](#). *Ecological Economics* 77: 36–47.
- Spash, C.L. 2013. [The shallow or the deep ecological economics movement?](#) *Ecological Economics* 93: 351–362.

Antoine Verret-Hamelin is a PhD student at IDÉA (l'Institut d'éthique appliquée), Université de Laval, Quebec, Canada.